

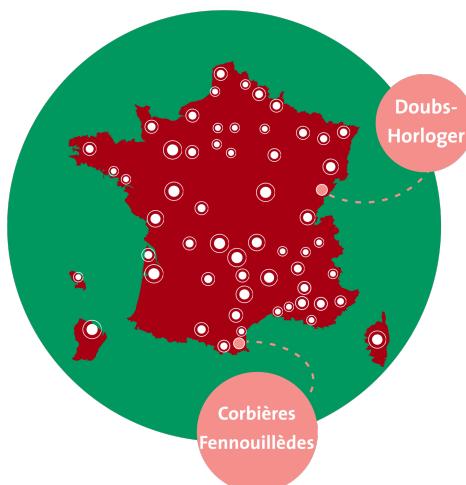
Deux nouveaux classements viennent agrandir le réseau des Parcs naturels régionaux



Le 5 septembre, l'annonce au Journal officiel du classement Doubs-Horloger et Corbières-Fenouillèdes vient entériner les classements au titre de Parc naturel régional de ces territoires. Ces deux nouveaux Parc deviennent ainsi les 57eme et 58eme à rejoindre le réseau.

Ce double classement s'inscrit dans le droit fil du discours du Président de la République, tenu à l'ouverture du Congrès mondial de la nature de l'IUCN, et de son engagement à atteindre l'objectif de 30% d'aires protégées sur le territoire français. La création d'un Parc naturel régional est une œuvre de longue haleine qui mobilise de nombreux acteurs locaux. C'est un aboutissement pour les porteurs de projet et les deux régions qui les soutiennent : la Bourgogne-Franche-Comté et l'Occitanie.

Face à la montée des périls climatiques et aux atteintes à la biodiversité, les parcs naturels régionaux veulent continuer à porter une parole d'engagement. Seule la mobilisation de chacun, au plus près du terrain, permet la mise en œuvre de solutions durables et acceptées en réponse aux défis que nous avons à relever.



A savoir sur le Parc du Doubs-Horloger

Situé à l'est du Département du Doubs et transfrontalier avec la Suisse, le Parc Doubs-Horloger est le 4ème Parc naturel régional de Bourgogne Franche-Comté. Il réunit 94 communes réparties sur cinq espaces caractérisés par leur relief : les Vallées du Doubs et du Dessoubre, le Val de Morteau, les

premiers plateaux de Sancey-Belleherbe et du Val de Vennes, ainsi que les plateaux de Maîche et du Russey.

Le patrimoine culturel et immatériel n'y est pas en reste et fait la fierté de ses habitants. Les yeux et les papilles des visiteurs comme des locaux se ravissent par cette terre chargée d'histoire et aux multiples visages. Berceau de la vache montbéliarde et du cheval Comtois, le caractère agricole de la région permet la production de spécialités phares et reconnues tels que le Comté, le Mont d'Or et la saucisse de Morteau.

De nombreux métiers de transformation du bois, du cuir et du métal se sont développés. L'activité horlogère s'est peu à peu répandue à tel point qu'en décembre 2020, l'UNESCO inscrit les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

A savoir sur le Parc Corbières-Fenouillèdes

Le Parc Corbières-Fenouillèdes symbolise le trait d'union entre les zones méditerranéennes et pyrénéennes. Niché au cœur de Département de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, ce territoire rural se caractérise par une biodiversité exceptionnelle. Sa richesse notamment ornithologique a peu d'équivalent en France a d'ailleurs donné naissance à l'un des emblèmes figuratifs du logo de Parc.

Les paysages des Corbières-Fenouillèdes, d'abord esquissés par une histoire géologique remarquable qui façonne ce territoire depuis 500 Millions d'années, ont ensuite été fortement marqués par une histoire très mouvementée. Ce territoire est occupé par les Hommes depuis près de 700 000 ans avec l'un des plus anciens gisements d'Europe : Tautavel qui fête en 2021 les 50 ans de la découverte d'Arago 21, la plus vieille face humaine fossilisée complète d'Europe.

Le Parc est également le théâtre de grands évènements médiévaux. Le territoire regorge de nombreux vestiges archéologiques témoignant d'une véritable empreinte sur les Corbières-Fenouillèdes avec la présence notamment de 5 forteresses royales implantées au cœur du Parc.

Ce Parc naturel régional désire mettre l'Homme du XXIème siècle au cœur d'une démarche de transition écologique pour réinventer un cadre de vie rural durable, sobre, responsable et renouvelé face aux enjeux sociaux et climatiques.

Repères

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel comme culturel, mais à l'équilibre fragile. Il s'organise autour d'une charte, un projet commun de développement fondé sur la préservation et la valorisation de son patrimoine.

Documents

[La création de deux nouveaux Parcs naturels régionaux conforte notre réseau d'aires protégées - Communiqué de presse](#)

[Carte des 59 Parcs naturels régionaux de France](#)

Liens utiles

[En savoir plus sur le Parc Doubs-Horloger](#)

[En savoir plus sur le Parc Corbières Fenouillèdes](#)